

Paris, le 23 06 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FOND

ECUREUIL SRI OBLI EURO
(Codes ISIN : Part C : FR0010057075 / Part C/D : FR0010876821)

ECUREUIL SRI OBLI MOYEN TERME
(Codes ISIN : Part C : FR0010194340/ Part D : FR0010091181)

Nous vous informons que le conseil d'administration (le "Conseil") de la SICAV NATIXIS AM FUNDS (le "Maître"), dont les fonds ci-dessus sont des nourriciers du compartiment « OSTRUM SRI EURO AGGREGATE » (le « Compartiment »), a pris la décision de modifier le prospectus du Maître. La modification suivante sera reprise dans les prospectus des nourriciers :

- **Mise à jour de l'Annexe SFDR du Compartiment :**

Les modifications suivantes sont apportées à l'Annexe SFDR du Compartiment :

- Les contraintes de la version 2 du label français ISR seront supprimées après l'abandon du label pour le Compartiment à la fin de l'année 2024.
- L'univers d'investissement filtré sera désormais composé à 85% de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500M TR, à 10% de l'indice BofA Euro High Yield et à 5% de l'indice J.P. Morgan EMBI Global Diversified (qui comprend des investissements dans des obligations à haut rendement et des titres de créance émergents).
- Les émetteurs souverains et quasi-souverains seront intégrés à la méthodologie de notation ESG, plutôt que d'être limités aux émetteurs souverains et quasi-souverains des obligations vertes uniquement.

Ces modifications entreront en vigueur le **26 juin 2025**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Les DIC1 et prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

E-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.im.natixis.com